



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

154 avenue Jean Rabet - 26400 CREST
Siret: 518 225 313 00023

contact@apipro-ffap.fr
06 44 79 72 47

Le 15 janvier 2026

A l'attention du chef du bureau des organisations économiques
DGPE – Service des entreprises
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
3 rue Barbet-de-Jouy
75349 Paris SP 07, France

En copie : InterApi, Interprofession des produits de la ruche
les syndicats de l'amont (FNSEA, Confédération Paysanne,
Coordination rurale, SPMF, Fédapi) ; ADA France et l'ensemble des ADA

Objet : Présentation des résultats de l'enquête nationale FFAP de satisfaction concernant InterApi

La Fédération Française des Apiculteurs Professionnels (FFAP) souhaite partager les résultats d'une récente enquête nationale concernant l'interprofession apicole, structure que nous venons de quitter en raison du manque d'implication de nos adhérents. Après des années d'investissement intense au sein de cette organisation, suivies d'une année de "chaise vide", nous avons décidé de nous retirer d'InterApi — quelques mois après la Confédération paysanne et un an après la Coordination rurale. Notre démarche demeure néanmoins constructive, avec pour objectif de défendre au mieux les intérêts des producteurs français.

Cette enquête déclarative a été conçue pour évaluer si les apiculteurs se sentent représentés par l'interprofession. Elle se divise en 4 catégories :

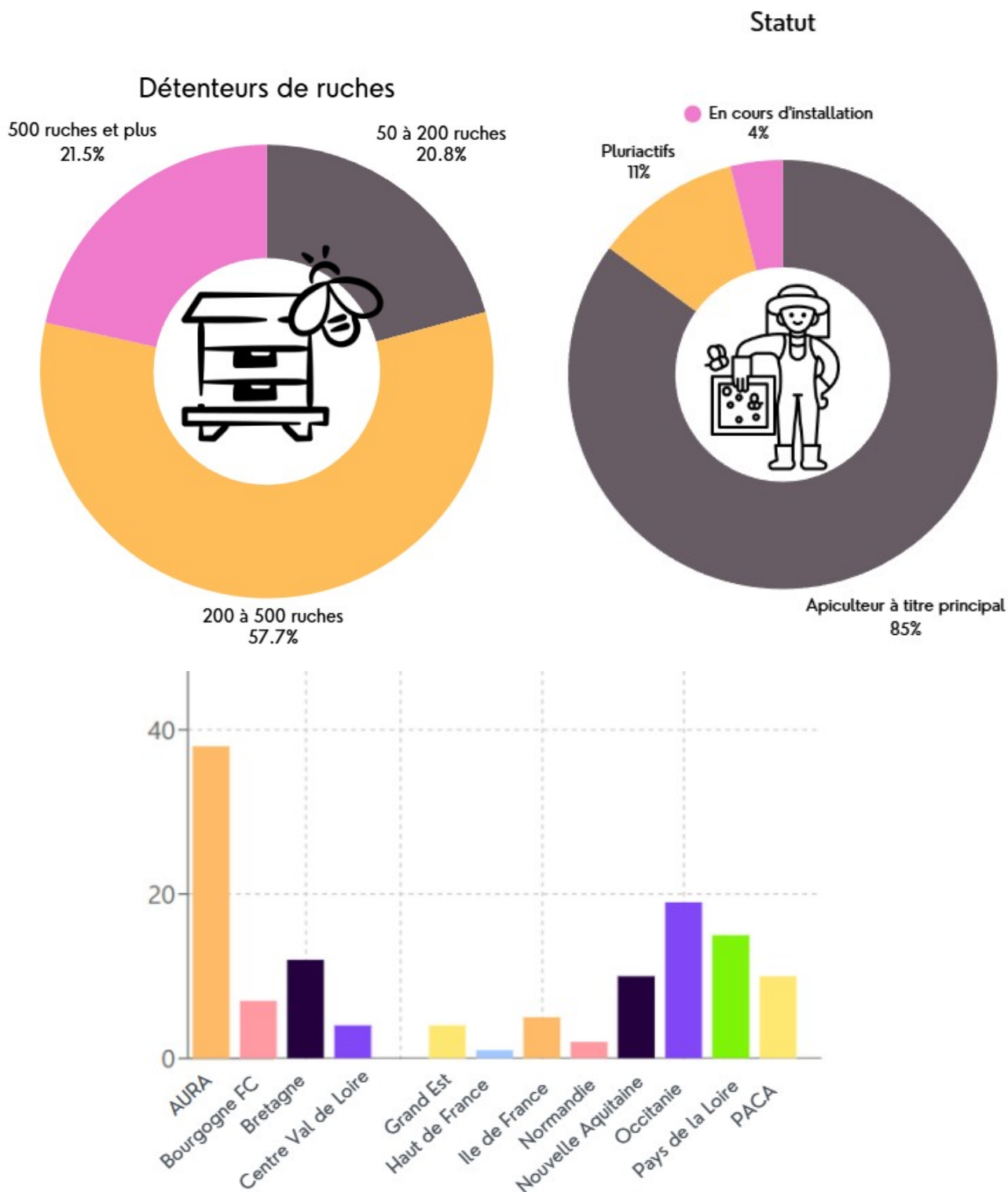
- 1) Le profil de l'apiculteur : une façon de catégoriser les répondants et de s'assurer que seuls les professionnels cotisants répondent à l'enquête.
- 2) Perception d'InterApi : une évaluation de la connaissance de la profession envers l'interprofession et leur satisfaction vis-à-vis de la structure
- 3) Motivation et engagement syndical : les perceptions des apiculteurs sur l'engagement à fournir et les raisons qui pourraient limiter ou pas l'engagement syndical de l'amont.
- 4) Les perspectives et attentes : afin d'ouvrir le débat et servir au mieux la profession apicole.

Cette enquête a été paramétrée pour limiter les doubles répondants et les réponses automatiques (cookies et captcha). Elle a été diffusée au sein de notre fédération et aux syndicats de l'amont du 8 novembre au 8 décembre 2025. L'enquête a été nettoyée de quelques entrées « test ».

Synthèse des résultats

L'enquête totalise 100 réponses complètes sur 196 questionnaires ouverts. Parmi les 96 réponses incomplètes, 66 sont totalement vides (c'est-à-dire que le questionnaire a été ouvert sans être rempli). Trente-quatre apiculteurs ont donc répondu partiellement à l'enquête, en plus des 100 répondants complets — le dernier module étant le plus souvent celui qui n'a pas été terminé. Il est par ailleurs impossible d'accéder au module 2 sans avoir validé le module 1, et ainsi de suite.

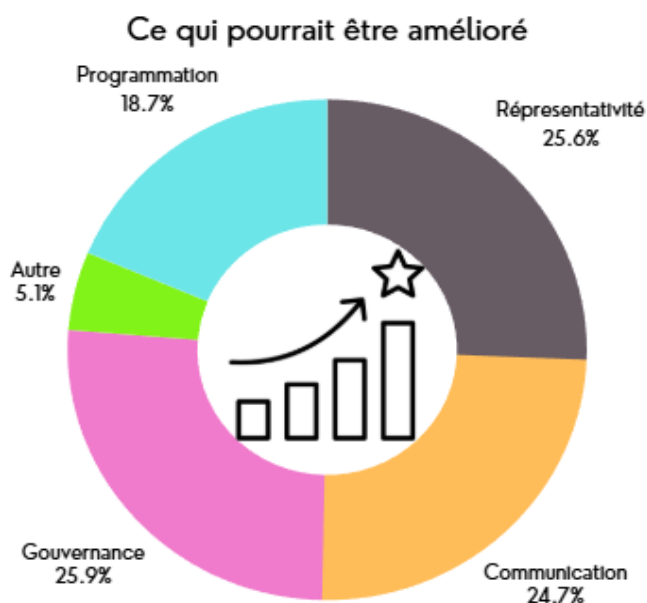
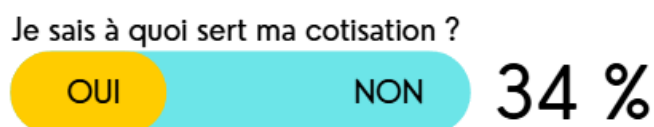
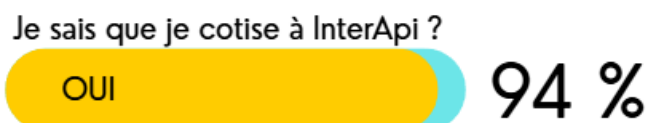
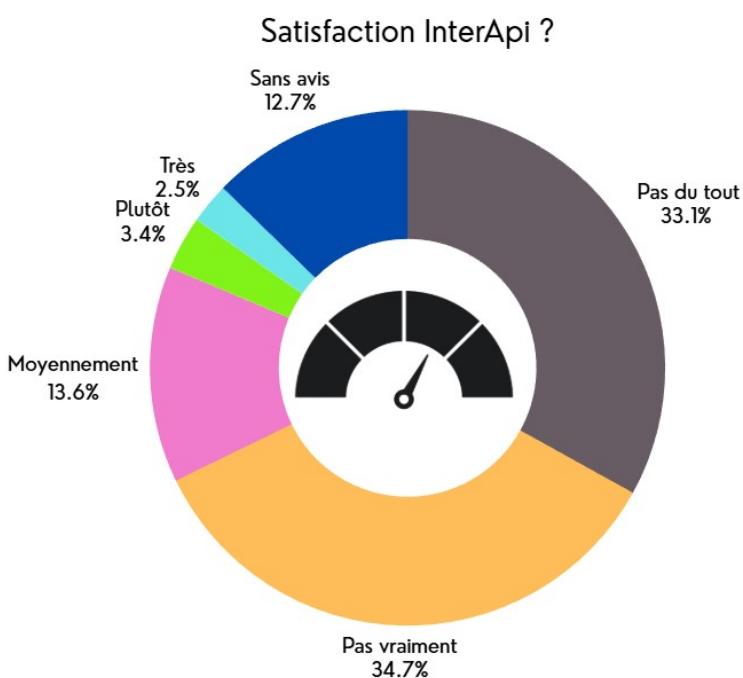
Module 1 : le profil de l'apiculteur répondant



Le profil des répondants montre un ciblage réussi de la profession apicole au niveau national. Un important pic de réponses provient de la région AURA, qui représente une grande région apicole et la zone la plus fortement représentée au sein de notre syndicat. La diffusion de l'enquête y a donc été plus aisée que dans les régions moins présentes dans notre structure. Toutefois, l'enquête a largement touché des apiculteurs extérieurs à la FFAP, puisque plusieurs régions fortement représentées n'abritent aucun de nos adhérents. Ceci limite l'hypothèse d'un biais strictement syndical.

À l'échelle de la filière apicole, cette enquête ne prétend pas à une représentativité statistique stricte, mais elle constitue un signal d'alerte qualitatif fort, révélateur d'un malaise structurel profond et partagé par des profils variés de producteurs.

Module 2 : la perception d'InterApi



Nous pouvons voir que les deux tiers des répondants ne sont pas satisfait d'Interapi aujourd'hui et ne savent pas pourquoi ils y cotisent.

Concernant les pistes d'amélioration la moitié concernent la représentativité et la gouvernance et un quart la communication d'Interapi.

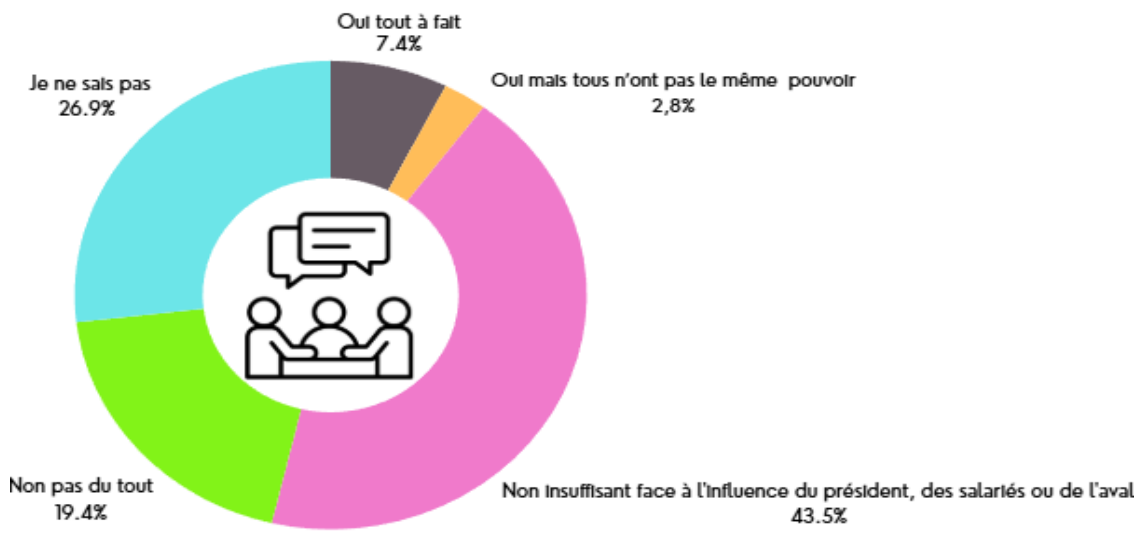
Sur les réponses « Autres » : la transparence et un besoin plus fort de remontées terrain / consultation des apiculteurs ressort majoritairement avec une volonté de mise en avant des produits français. Une réponse évoque de revoir le lien amont / aval ; une réponse suggère de faire cotiser les petits détenteurs de ruches.

Ces résultats montrent de manière nette une méconnaissance d'InterApi et une insatisfaction de la profession. Dans les pistes d'améliorations perçues : la gouvernance et la représentativité

préoccupent la majorité des répondants. Cette situation pose une question centrale : une interprofession peut-elle se prévaloir de sa légitimité lorsqu'elle est inconnue ou perçue comme éloignée de ceux qu'elle finance ?

Module 3 : Motivation et engagement syndical

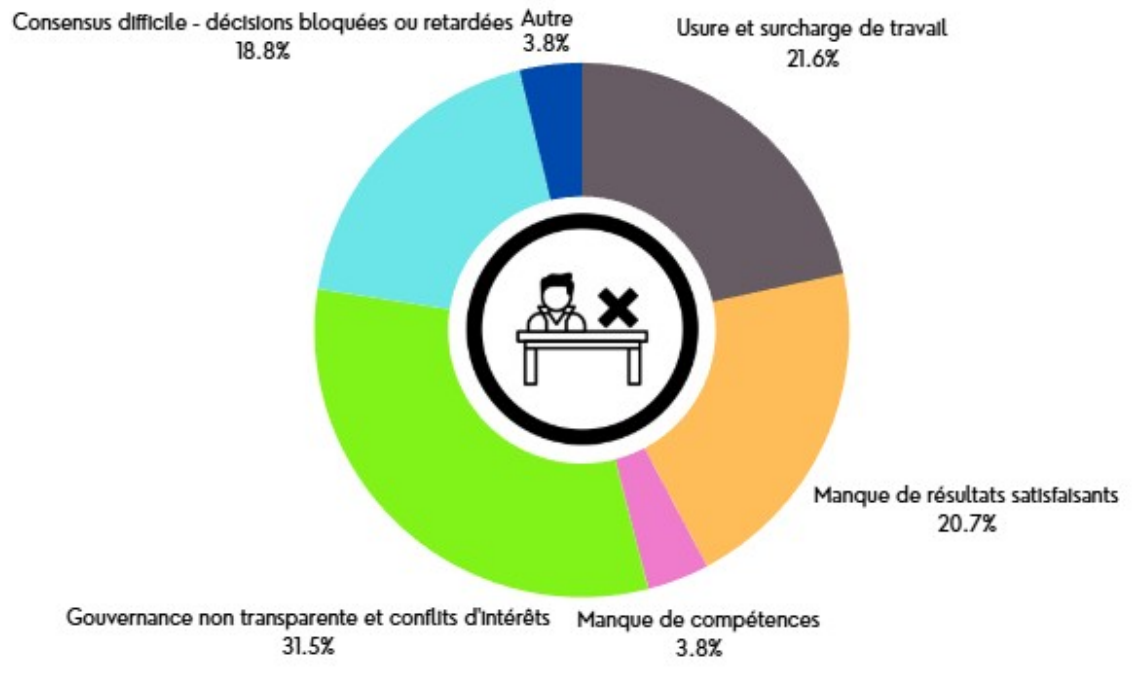
Pensez vous que les syndicats disposent d'une réelle influence



Sentiment que les syndicats s'impliquent moins ?



Raison du manque d'implication ?



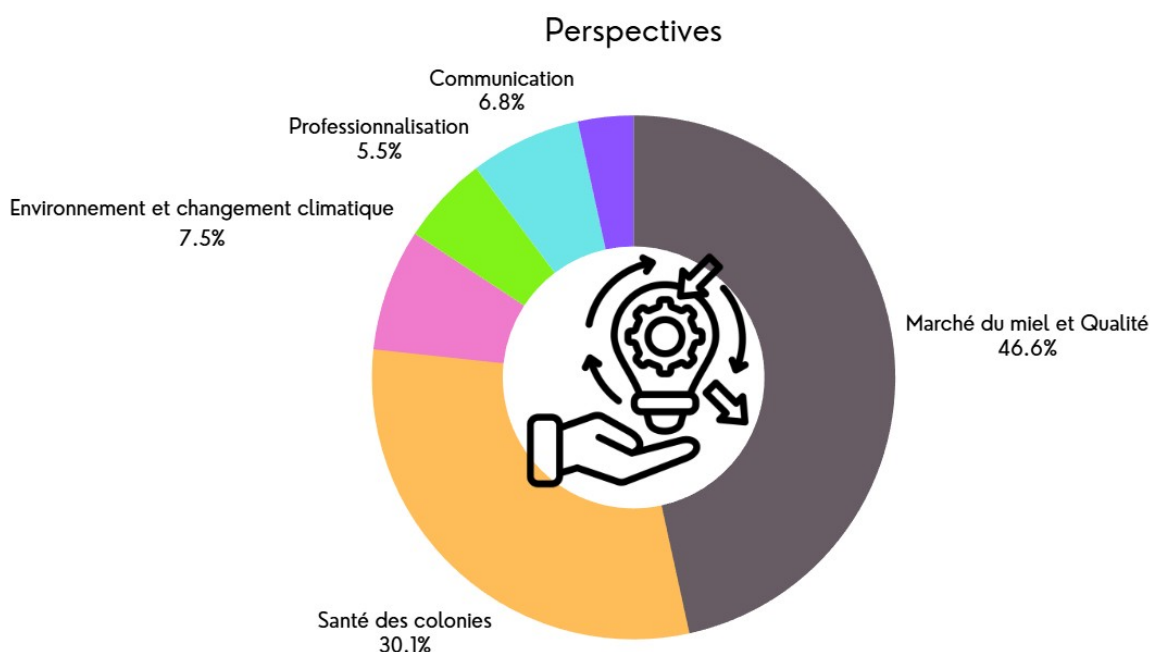
Dans les raisons autres mentionnées librement : déformation du travail des commissions et compte rendu déformés ; trop de sujets ; méconnaissance du métier et de ses contraintes ; manque de personnes représentantes dans les syndicats, manque de compréhension de ce qu'est une interprofession

Le sentiment général des producteurs semble être la défiance vis-à-vis de la gouvernance d'InterApi avec des rapports de forces déséquilibrés entre des syndicats qui peuvent mettre des moyens humains et financiers et d'autres plus modestes. Un déséquilibre structurel de l'amont est ainsi mis en lumière.

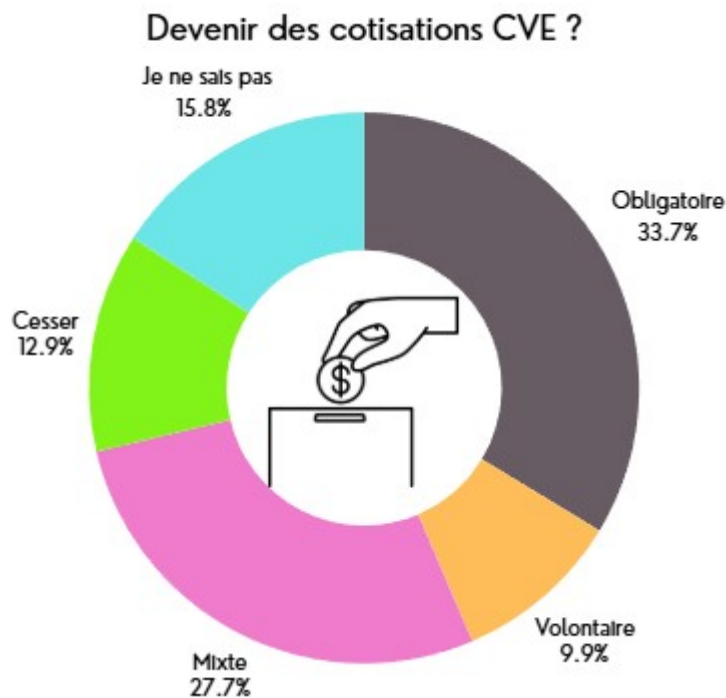
Module 4 : Perspectives et Attentes

Les réponses libres ont été classées en grand groupe afin de simplifier la lecture :

- **Marché du miel et qualité** : inclus également toutes les réponses spécifiques à la question de l'import (7 citations sans précision sur la régulation entre marché et qualité) et également la promotion du miel français (citée 11 fois). Si la création d'un label « miel de France » a été spécifiquement souhaitée sur une réponse, une autre a clairement souhaitée arrêter cette démarche.
- **Santé des colonies** : inclus également les réponses spécifiques à Varroas (9 citations) et Frelons (15 citations)
- **Environnement et Changement climatique** : inclus également les réponses spécifiques des pesticides, de la ressources
- **Professionnalisation** : inclus également les réponses évoquant spécifiquement les tensions entre les petits détenteurs de ruches et les professionnels
- **Divers** : ONF ; BIO ; dialogue interfilière (2 citations) ; Financement Résapi (2 citations) ; BIO ; Usage libre des acides organiques ; obligation du test vol de retour a la ruche pour homologation.



Or, ces attentes ne trouvent aujourd'hui **qu'un écho partiel et insuffisamment lisible** dans les actions d'InterApi pour les producteurs, ce qui alimente le sentiment d'inefficacité et de déconnexion stratégique.



La FFAP a milité par le passé pour la mise en place d'un CV/CVE mixte pour l'amont afin de pouvoir librement promouvoir le miel français. Ce que ne permet pas le cadre légal des CVE. A cette époque, aucune réponse technique n'avait pu être proposée.

Malgré une insatisfaction généralisée, la majorité des apiculteurs souhaitent conserver l'outil interprofessionnel et le principe de cotisation. Cela démontre que : le rejet ne porte pas sur l'interprofession en tant que concept, mais sur son fonctionnement actuel, sa structuration et ses choix politiques.

CONCLUSIONS :

Cette enquête, sans viser une représentativité statistique stricte, constitue un signal d'alerte qualitatif fort révélant un malaise structurel profond au sein de la filière apicole. Elle met en évidence une forte méconnaissance d'InterApi et une insatisfaction marquée des producteurs, principalement liées à des enjeux de gouvernance et de représentativité. La légitimité de l'interprofession est questionnée dès lors qu'elle apparaît éloignée de ceux qui la financent, dans un contexte de rapports de force déséquilibrés entre organisations. Malgré ce constat critique, la majorité des apiculteurs souhaite maintenir l'outil interprofessionnel et le principe de cotisation, montrant que la remise en cause porte sur le fonctionnement et la structuration actuels d'InterApi, et non sur le principe même de l'interprofession.